



**Suite à l'épidémie de grippe aviaire dont était victime le secteur de la volaille au Cameroun, les autorités du MINEPIA (ministère de l'élevage, des pêches et de l'industrie animale) avaient pris des mesures sanitaires afin de limiter la prolifération du virus.**

Le 31 mai 2016, le marché de volaille d'Oyenga a été détruit afin d'éviter une hécatombe. Cependant, il n'a jamais été reconstruit comme promis aux vendeurs. "beaucoup d'entre nous sont encore chez eux, ils n'ont ni où vendre, les marchés qu'on nous a promis ne sont pas construits". Confie une vendeuse.

Cette situation favorise le retour de la vente illégale du poulet congelé en provenance du Gabon. En rappel, c'est au marché d'Oyenga que le premier foyer de grippe aviaire avait été diagnostiqué en mai 2016.